



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2026 ET À TOUT AUTRE ORGANISME FINANCEUR POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE RELIANT LA VOIE VERTE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une continuité sécurisée des cheminements piétons et cyclables entre la voie verte et les équipements publics, afin de favoriser les déplacements doux et l'accessibilité pour tous les usagers ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de renforcer l'attractivité et la fonctionnalité des équipements desservis par la création ou l'amélioration d'un ouvrage dédié aux mobilités actives, contribuant à une meilleure desserte du territoire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la collectivité de promouvoir des modes de déplacement durables, en cohérence avec les objectifs de transition écologique, de sécurité des déplacements et d'aménagement du cadre de vie ;

CONSIDÉRANT que le plan de financement ci-dessous permettrait la réalisation du projet :

Plan de financement				
Construction d'une passerelle piétonne et cyclable reliant la voie verte et les équipements publics				
Dépenses		Recettes		
Postes de dépenses	Montant H.T.	Financeurs	Montant	En % des aides
Etudes	17 310 €	Etat (DSIL/DETR)	22 000 €	40,00 %
Travaux	37 690 €	Fonds de concours	4 000 €	7,27 %
		Autofinancement	29 000 €	52,73 %
TOTAL	55 000 €	TOTAL	55 000 €	100,00 %

Le Maire décide de solliciter l'aide financière des services de l'État en lien avec la programmation de la DSIL/DETR 2026, la C.C. Pont-Audemer Val de Risle par le biais d'un fonds de concours, et tout autre organisme au montant le plus élevé possible pour réaliser la construction d'une passerelle piétonne et cyclable

reliant la voie verte et les équipements publics.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 027-200077329-20260504-DEC_0164_2026-AU



Fait à Pont-Audemer, le 4 mai 2026

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexis Darmois', written over a horizontal line.

Alexis DARMOIS

